



INFO- PORTAGE

municipalité de Notre-Dame-du-Portage



Volume X-Numéro 23-FÉVRIER 2012

Mot du maire

ÉTUDE DE FAISABILITÉ DE FUSION

L'idée d'une étude de faisabilité de fusion et celle de fusion est ressortie avec le projet d'aqueduc au cœur du village. Ces idées nous ramènent aux années 2002-2003.

À l'époque, lors de la tentative de fusion par Rivière-du-Loup, plusieurs études de faisabilité et d'opportunité de fusion, études dites objectives, ont été réalisées. Elles ont présenté des résultats différents, contradictoires et opposés. Toute étude même objective est biaisée par le modèle d'analyse utilisé. Personnellement, je n'appuie pas l'idée d'une étude dite de faisabilité. La réalité de 2012 est peu différente de celle de 2003. De plus la notion de complémentarité et d'interdépendance rurale/urbaine a été reconnue par la Politique nationale de la ruralité 2007-2013 adoptée par le gouvernement et supportée par la FQM (municipalités rurales) et l'UMQ (municipalités urbaines). Des modèles, autres que les fusions, ont été mis en place dans notre MRC (la Sémer pour l'usine de bio-méthanisation et la société en commandite pour le parc éolien Denonville). Ces modèles me semblent davantage des modèles d'avenir.

Une étude de faisabilité de fusion, non merci !

DEMANDE DE FUSION

En 2003, l'idée d'une fusion a été rejetée massivement par les Portageois ; 770 électeurs de Notre-Dame-du-Portage sur une possibilité de 950 électeurs inscrits ont signé la pétition contre le projet de regroupement avec la ville de RDL. Cette pétition a été réalisée en février et mars 2003, deux mois difficiles pour rejoindre un tel nombre de répondants.

Louis Vadeboncoeur, Maire : mairie@notre-dame-du-portage.ca
Annie Lemieux, Dir. générale : directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca
Gaston Lamarre, Dir. ser. techniques et urbanisme : servicestechniques@notre-dame-du-portage.ca
Marie-Claude Gauvin, Adj. administrative : administration@notre-dame-du-portage.ca
Keven Lagacé, Coordonnateur des loisirs : loisirs@notre-dame-du-portage.ca
Lise Lavoie, Secrétaire-réceptionniste : reception@notre-dame-du-portage.ca
Jean François Lévesque, agent de développement : jeanfrancois.rural@gmail.com



DÉPÔT LÉGAL 2003
ISSN : 1708-1742

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA

Mot du maire... suite

Un des « attendus » de cette pétition était : « que les citoyens de Notre-Dame-du-Portage souhaitent conserver le pouvoir de gérer leurs affaires et de s'impliquer directement dans leur collectivité ».

Depuis les fêtes du 150^{ième}, nous assistons à une augmentation de l'implication des Portageois dans leur collectivité. Il y a de plus en plus d'événements variés, et plus en plus de bénévoles. Cette nouvelle vitalité a engendré la naissance d'une Corporation portageoise de développement qui graduellement se fait connaître et prend sa place dans le développement du Portage.

Une fusion, non merci !

INGÉRENCE EXTÉRIEURE

Les décisions concernant Notre-Dame-du-Portage appartiennent aux gens du Portage et au conseil municipal élu par les Portageois. Plusieurs citoyens me font part de leur frustration dans ce qu'ils considèrent de l'ingérence extérieure dans le processus de décision de tout conseil municipal.

De l'ingérence extérieure, non merci !

J'invite tous les citoyens du Portage à continuer à participer aux séances du conseil municipal et aux fréquentes rencontres d'information publique. Je me rends toujours disponible lorsque des concitoyens veulent me rencontrer.

Louis Vadeboncoeur, maire

Urbanisme et environnement

DEMANDE DE PERMIS PIIA /RÉUNIONS DU CCU (comité consultatif en urbanisme)

Si votre demande de permis est soumise au processus PIIA ou à une dérogation mineure, prévoyez le dépôt de votre demande au plus tard le mercredi précédant la réunion du CCU afin d'éviter un délai qui pourrait atteindre 45 jours. Voici les dates des réunions CCU 2012 à prendre en note : **20 mars, 17 avril, 15 mai, 12 juin, 10 juillet, 14 août, 11 septembre, 9 octobre, 13 novembre.**

Pour toute information au sujet des règlements et autres, communiquez avec le Service de l'urbanisme et environnement au 418-862-9163, poste 12 ou par courriel : urbanisme@notre-dame-du-portage.ca.



FOSSE SEPTIQUE

Afin de favoriser le bon fonctionnement de votre installation septique et d'augmenter sa durée de vie utile, de bonnes pratiques peuvent être adoptées. Voici quelques **BONNES PRATIQUES À ADOPTER À L'INTÉRIEUR DE VOTRE RÉSIDENCE** :

Lorsqu'ils sont acheminés dans une installation septique, certains produits sont dommageables pour le traitement des eaux usées et peuvent contaminer les eaux souterraines et les eaux de surface. Certains produits peuvent aussi augmenter la quantité de boues et de graisses accumulées dans la fosse septique, entraîner le colmatage prématuré du préfiltre et nécessiter une vidange plus fréquente de la fosse. Il est donc très important de ne pas les jeter dans votre installation septique.

Voici des exemples de produits qui ne doivent pas être jetés dans votre installation septique (ni directement dans la fosse, ni par l'intermédiaire de vos toilettes ou de vos éviers) :

- Peintures;
- Produits toxiques ou inflammables;
- Cires à plancher, nettoyants à tapis;
- Produits pour déboucher les conduites;
- Chlores, chlorures, produits pour l'entretien d'un spa ou d'une piscine;
- Médicaments;
- Produits d'entretien ménager en trop grande quantité (il est recommandé d'utiliser des produits ménagers écologiques);
- Litières à chat, sacs de thé, café moulu, coquilles d'oeufs, charpies du filtre de la sècheuse et mégots de cigarettes;
- Journaux, essuie-tout, serviettes hygiéniques, couches et condoms;
- Huiles et graisses de cuisson et huiles pour le corps;
- Tissus et cheveux.

En fait, il est préférable d'utiliser la toilette uniquement pour ce pour quoi elle a été conçue et de ne rien y jeter d'autre. Les papiers mouchoirs et autres déchets devraient être jetés à la poubelle plutôt que dans la toilette.

Pour consulter le guide complet intitulé DOCUMENT DESTINÉ AUX PROPRIÉTAIRES DE DISPOSITIFS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES, voici le lien Internet du ministère du Développement durable, Environnement et Parcs :

<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/Guide-bonnes-pratiques-proprio-dispositifs.pdf>

Loisirs et culture

Défi Plein Air 2012

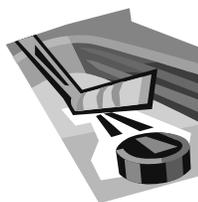
La Municipalité est fière de remercier le comité des loisirs d' avoir fait du Défi Plein Air 2012 un grand succès. La majorité d'entre eux étaient présents à tous les jours et ont aidé à tout moment. Sans eux, cet événement aurait perdu ce sentiment d'appartenance que possèdent les citoyens.

Membre du Comité des loisirs :

Colombe Fraser
Julie Gagné
Stéphanie Frégeau
Manon Deschênes

Personnes qui ont participé et aidé durant l'événement :

Mario Ouimet (Photos)
Pompiers de la Caserne 12 Notre-Dame-du-Portage
Adrien Chouinard (Entretien piste de ski de fond)
Éric Czech
Sébastien Ouellet
Sophie Cayer
Steven Bourgoïn (équipe Faucons de St-André-de-Kamouraska)
Antoine Morneau (équipe Faucons de St-André-de-Kamouraska)
Alyssa Brouseau (équipe Faucons de St-André-de-Kamouraska)





****Le chalet sera accessible à compter de 10 h 00****

Lundi 5 mars au vendredi 9 mars

Programmation au Chalet des sports

- Raquette : 10 h 00 à 17 h 00 (retour pour 17 h 00) *location raquette*
- Patinage libre : 10 h 00 à 15 h 30 / 17 h 30 à 20 h 00
- Ski de fond : 10 h 30 à 17 h 00 (retour pour 17 h 00)
- Glissade : 12 h 30 à 17 h 00 / 18 h 30 à 21 h 00 (payant 2,50\$ à 4,00\$)
- Hockey jeunes (12 ans et moins) : 14 h 00 à 15 h 30 / *patinoire séparée*
- Hockey adultes (12 ans et plus) : 15 h 30 à 17 h 00
- Hockey libre : 20 h 00 à 22 h 00

Activités libres de
13 h à 16 h avec anima-
teur sur place : Activités
plein air. Venez en grand
nombre !!!

Cet horaire variera selon les conditions climatiques



Mercredi 7 mars - Sortie cinéma - piscine (rivière-du-loup)

Coût : 15,00 \$/ personne

Places limitées dans l'autobus (15)

Transport en autobus scolaire, entrée à la piscine et au cinéma, 1 popcorn et jus inclus. Prévoir un lunch pour le dîner.

- 8h30 Départ Chalet des sports
- 9h30 Cinéma Princesse film pour tous
- 11h15 Marche jusqu'au CEGEP de RDL
- 11h30 Dîner à la cafétéria du CEGEP (votre lunch)
- 13h30 Baignade piscine
- 15h00 Embarquement dans l'autobus pour le retour au Chalet des sports

Samedi 10 mars - Journée sucrée

Tire d'érable Cabane à sucre mobile par Monsieur Léopold Robichaud

Sortie Cinéma-piscine
Formulaire d'inscription

Nom: _____

Peut avoir plus d'un enfant par famille (plus vieux et/ou plus jeune)

Âge: _____ Degré: _____

Tél. maison: _____ travail: _____

Signature parent: _____

Nombre de personnes: _____ X montant de la journée (15,00\$) = _____

Nom(s): _____

Payé par : chèque comptant TOTAL: _____ \$

(à l'ordre de la municipalité de Notre-Dame-du-Portage)

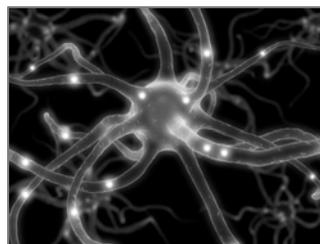
Retour des inscriptions avant mercredi le 1er mars 2012

À ton professeur ou au bureau municipal de Notre-Dame-du-Portage (560, route de la Montagne) Pour de plus amples informations, tu peux m'appeler au numéro suivant
418-862-9163 au poste 23 (bureau municipal) et/ou le 22 (Chalet des sports)



Gymnastique du cerveau

Réveillons
nos neurones!



Voulez-vous...

Garder votre esprit alerte ?

Développer votre mémoire ?

Favoriser les attitudes positives ?

Améliorer votre concentration ?

Augmenter votre confiance ?

Maintenir une bonne santé cérébrale ?



CENTRE D'ÉDUCATION
DES ADULTES
DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP

***Possibilité de démarrer de
nouveaux groupes!***

***Durée : 2 heures par semaine jusqu'au mois de
juin. Coût : 20\$***

***Communiquer avec Le Centre d'éducation des
adultes***

informez-vous

Rivière-du-Loup : 418-862-8277, poste 3610

Corporation portageoise de développement

Par Jean-François Lévesque, agent de développement de Notre-Dame-du-Portage

1ere édition des rencontres communautaires portageoises

La Corporation portageoise de développement a tenu le 18 février dernier au Chalet des sports, la première rencontre communautaire portageoise. Une quinzaine de personnes représentant de nombreux comités et organismes du milieu ont pris part aux discussions concernant les actions de développement et les activités à venir au sein de la communauté pour 2012-2013 : la Corporation portageoise de développement, Patrimoine et Culture du Portage, La Fabrique, le comité de la bibliothèque, L'Envol des aînés, le conseil d'établissement de l'école, ainsi que le conseil municipal. De même, une représentante, soit Émilie Goulet, de la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) de la MRC de Rivière-du-Loup était présente afin de s'informer du développement de la communauté et transmettre l'information dans le cadre de l'accompagnement effectué avec la SADC afin de doter la municipalité d'outils en matière de développement durable.

Voici un résumé des discussions tenues lors de l'événement et des actions qui seront entreprises au cours de 2012-2013 pour le développement et le mieux-être de la communauté portageoise :

Actions et activités 2012-2013	Actions et activités 2012-2013
Corporation portageoise de développement Poursuite du contrat avec le comptoir glacé Répertoire des entreprises et des Talents Parcours patrimonial (jeu-concours) Politique de soutien de 1000\$ Soutien à la Course du Portageur	Patrimoine et Culture du Portage Déménagement et aménagement de la petite école (poste d'accueil et d'exposition) Fête des voisins 21 juillet, marché champêtre Journée de l'éperlan
La Fabrique Vente du presbytère Carnet de santé de l'église et travaux de réfection	École de Notre-Dame-du-Portage L'OPP organise des collations santé pour les enfants
Le comité de la bibliothèque Suivi du déménagement au presbytère Une chute à livre sera éventuellement installée lors du déménagement	L'Envol des aînés Organisation de 4 repas annuels (Saint-Valentin, Fête du Printemps, Fête des Mères, Noël) avec conférences
Conseil municipal	
Suivi du dossier du déménagement de la bibliothèque Réflexion concernant la réfection du bâtiment de la piscine Aménagement du parc de l'Anse Aménagement du Chalet des sports Soutien en matière de développement durable avec la collaboration de la SADC de Rivière-du-Loup	
Coup de pouce collectif Organiser une corvée de nettoyage au printemps (nettoyage des fossés et de la berge) Merci de contacter l'agent de développement au 862-9163 #24 afin de signifier votre intérêt à y participer!	



Patrimoine et Culture



La réhabilitation de l'ancienne école de l'Anse-du-Portage

L'organisme *Patrimoine et Culture du Portage* travaille depuis plusieurs mois à la réhabilitation d'un bâtiment ayant servi pendant de nombreuses années d'école primaire, l'école numéro 2, dans l'anse du Portage. Le projet consiste à acquérir et déménager cette ancienne école, à l'installer dans son environnement d'origine et en faire un centre utile pour les résidents du Portage et les visiteurs.

L'école numéro 2 cessa d'être utilisée en 1960. Elle devint alors propriété privée et déménagée. Conscient de la valeur patrimoniale exceptionnelle de ce bâtiment en raison de sa vocation d'origine et de ses caractéristiques architecturales, nous voulons le sauvegarder et le sortir de l'ombre. L'édifice se trouve dans un état de conservation relativement bon. La structure est solide. La toiture, les murs intérieurs et les planchers sont en bon état.

La « vieille école » sera installée dans son environnement original dans le parc de l'Anse-du-Portage. Cet emplacement est fréquenté par de nombreuses personnes de la municipalité et des environs. Elles y viennent pour pratiquer diverses activités physiques sur la route du Fleuve, pour admirer le paysage et la faune marine ou simplement pour jouir de l'air salin. La « vieille école » servira de pavillon d'accueil dans le parc, offrant ainsi un service inexistant présentement. Elle deviendra aussi un centre d'interprétation du patrimoine et de l'histoire de Notre-Dame-du-Portage.

***Patrimoine et Culture du Portage* est le maître d'œuvre** de ce projet. Le financement provient de plusieurs sources. Une grande partie proviendra de sources privées, à savoir de commanditaires corporatifs et individuels. Plusieurs commanditaires corporatifs ont déjà accepté de participer dont Bourgoin Dickner, Tourbières Berger, Prelco, Roche et Rôtisserie St-Hubert. Monsieur le député Jean D'Amour a déjà fourni sa contribution. Nous sommes dans l'attente de réponses de la part d'autres commanditaires éventuels. La MRC de Rivière-du-Loup a accepté d'octroyer un montant de 10 000 \$, dans le cadre du Pacte rural. Des étudiantes et professeurs du CEGEP de Rivière-du-Loup ont travaillé bénévolement au cours de l'automne 2011 à des propositions d'aménage-

ment de l'école. La municipalité de Notre-Dame-du-Portage fournira le terrain sur lequel sera installée la vieille école ; elle a également accepté de verser une aide de 15 000 \$, répartie sur trois ans. Le reste du financement proviendra de l'organisme *Patrimoine et Culture du Portage*. Bref, le projet va bon train et devrait constituer, une fois terminé, une belle réalisation pour le bénéfice de l'ensemble de la communauté du Portage.

Nous prévoyons installer la vieille école dans le parc de l'Anse-du-Portage au cours du printemps 2012 et commencer à l'opérer comme lieu d'accueil et d'interprétation à compter de 2013. C'est *Patrimoine et Culture du Portage* qui assurera le fonctionnement du centre, grâce à des étudiants en emploi d'été et à des bénévoles.

Pour toute information supplémentaire, on peut contacter le soussigné au numéro 418-862-7333.

Aubert Ouellet, président
Patrimoine et Culture du Portage



Le portage en action

AQUEDUC AU CŒUR DU PORTAGE

Le projet d'aqueduc suit son cours. Les plans, devis et documents d'appel d'offres sont transmis au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, MAMROT, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et au Service électronique des appels d'offres, SEAO. L'ouverture des soumissions est prévue pour la fin mars.

Tel que présenté lors de la rencontre d'information publique du 12 janvier dernier, la prochaine étape en avril sera l'acceptation par le conseil municipal du plus bas soumissionnaire conforme après confirmation du montant de la subvention du MAMROT et adoption du règlement d'emprunt.

Pour les développements futurs du projet, je vous invite aux séances du conseil municipal et à lire l'Info-Portage.

DÉFI PLEIN AIR 2012

Le Défi Plein Air 2012 a été un grand succès. Je remercie tout particulièrement les membres du Comité des loisirs, les pompiers de la caserne du Portage de Notre-Dame-du-Portage, ainsi que tous les autres bénévoles qui ont permis ce succès communautaire.

ÉVÈNEMENT PORTAGEOIS DE RECONNAISSANCE AUX BÉNÉVOLES

La municipalité prépare un événement reconnaissance aux bénévoles de Notre-Dame-du-Portage qui aura lieu le **vendredi 20 avril prochain**. Plus de 150 personnes du Portage, de tout âge, appuient leur communauté dans leurs organismes, leurs activités et leurs événements comme le Défi Plein Air 2012. Merci à tous et à toutes les bénévoles.

ÉNONCÉ DE VISION STRATÉGIQUE DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP 2012-2032

Le 16 février dernier, le conseil de la MRC a adopté son « Énoncé de vision stratégique 2012-2032 ». Cet énoncé de vision servira de référence pour les plans d'action et les décisions de la MRC ainsi que ceux des autres organismes sur le territoire de la MRC. Cet énoncé sera disponible en ligne sur plusieurs sites internet dont celui de la MRC et celui de notre municipalité.

Louis Vadeboncoeur, maire



POLITIQUE CONTRE LA VIOLENCE EN MILIEU MUNICIPAL

En décembre 2011 ainsi qu'au printemps 2010, le conseil municipal de Notre-Dame-du-Portage avait annoncé ses couleurs quant à l'adoption d'une politique contre la violence en milieu municipal, la Politique Tolérance zéro. L'Association des directeurs municipaux du Québec œuvre depuis plusieurs mois à mettre sur pieds une Politique de tolérance zéro violence pour venir en aide à ses membres. Suite à un événement malheureux survenu en janvier à l'Hôtel de Ville de Verchère un communiqué de presse de l'ADMQ a été émis (pages 10-11). La municipalité adoptera donc sa Politique au courant de l'année 2012.

Annie Lemieux, directrice générale

Communiqué



ADMQ | Association des
directeurs municipaux
du Québec
STIMULER L'EXCELLENCE

Agression d'un directeur général et de son adjoint à Verchères

L'ADMQ rappelle que la violence envers les employés municipaux est intolérable

Québec, le 16 janvier 2012 — Encore sous le choc des événements dramatiques s'étant déroulés à Verchères, vendredi dernier, où un citoyen a sauvagement agressé le directeur général de la Ville et son adjoint, l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) déplore cette situation, qu'elle qualifie d'inadmissible, et martèle que la violence envers les employés municipaux est absolument inacceptable.

Bien que le harcèlement psychologique soit décrié et que ses victimes soient protégées par la Loi sur les normes du travail de même que par les politiques contre le harcèlement de chaque municipalité, la dimension de la violence demeure encore délaissée, presque tabou.

L'ADMQ effectue un travail acharné depuis plusieurs mois afin d'obtenir l'adhésion de différents groupes pour lancer à grande échelle une campagne contre la violence en milieu municipal, notamment par la mise en place d'une Politique de tolérance zéro violence, pour un milieu de travail sain et sécuritaire, élaborée par l'ADMQ à l'intention des municipalités. Ce projet est déjà soutenu par quelques organisations, mais l'ADMQ croit fermement que la situation actuelle nécessite un positionnement immédiat de l'ensemble des acteurs municipaux à ce sujet. Ce tragique événement vient malheureusement renforcer la position de l'ADMQ à cet endroit.

« Nous souhaitons qu'une telle politique soit adoptée par chaque municipalité du Québec pour qu'employeurs, employés et citoyens soient sensibilisés à cette problématique. Toute situation de violence, qu'elle soit physique ou psychologique, est totalement inacceptable et l'ADMQ vise à soutenir ses membres et les guider dans le processus d'élaboration d'une politique adaptée à leurs réalités », affirme le président de l'ADMQ et directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de La Pêche, M. Charles Ricard.

Le directeur général, de par sa fonction essentielle de lien entre les citoyens et le conseil municipal, est souvent le récipiendaire des colères et actes de violence puisqu'il est perçu comme l'incarnation des décisions du conseil municipal, alors qu'il ne fait pourtant que son travail en les appliquant.

« Nous devons combattre le problème qu'est la violence dans les municipalités, car personne n'est à l'abri, fonctionnaires, élus, employés. Nous sommes préoccupés par la violence au sens large, que ce soit des gestes insidieux ou fracassants, répétés ou marginaux », déclare M. Ricard. « À l'ADMQ, nous refusons que des situations de violence fassent partie de notre environnement de travail. Cela n'est pas dans notre description de tâche que de se faire menacer par un citoyen, un collègue ou quiconque. Personne ne mérite de se faire frapper à cause d'un compte de taxe trop élevé, d'être poussé parce qu'un règlement est appliqué ou de retrouver ses pneus crevés à la sortie du travail », illustre M. Ricard.

La dernière édition du magazine Scribe de l'ADMQ présentait d'ailleurs un dossier sur la violence en milieu de travail.

Communiqué suite...



Enfin, l'ADMQ est soulagée d'apprendre que les deux victimes, MM. Luc Forcier et Martin Massicotte, devraient se remettre rapidement de leurs blessures physiques. Bien connu à l'ADMQ pour son implication comme directeur de zone et administrateur de 1999 à 2011, M. Forcier est une ressource inestimable pour l'Association.

À propos de l'ADMQ

Depuis plus de 70 ans, l'Association des directeurs municipaux du Québec est la source de référence et d'accompagnement des directeurs généraux et secrétaires-trésoriers du Québec. L'ADMQ rassemble près de 1 100 membres répartis dans quelque 850 municipalités locales, MRC, communautés métropolitaines, agglomérations et régies intermunicipales de toutes les régions du Québec. Elle a pour mission d'accompagner ses membres dans le développement de leurs compétences professionnelles et de les soutenir dans l'amélioration de leurs pratiques de travail, tout en contribuant activement à l'évolution de la vie municipale.

Source :

Mélanie Belzile
Conseillère en communication
Association des directeurs municipaux du Québec
Tél. : 418 647-4518
Cell. : 418 573-0185
www.admq.qc.ca
ADMQ



La Commission municipale du Québec exerce une nouvelle juridiction en éthique et déontologie municipale depuis le 2 décembre 2010. La Commission s'est également vu confier le mandat de faire la promotion de l'éthique et des bonnes pratiques déontologiques en matière municipale, notamment par la publication de **Guides des bonnes pratiques** qui sont préparés sous la supervision du vice-président à l'éthique et à la déontologie en matière municipale. Le document est disponible sur le site Internet suivant : <http://www.cmq.gouv.qc.ca/fr/ethique-deontologie/ethique-deontologie.php>.

Communiqué

AIDER LES VICTIMES DE VIOLENCE ET D'ABUS; Un rôle pour chacun de nous.

La maltraitance envers les personnes âgées c'est inacceptable. Reconnaître la violence dans les abus financiers et psychologiques.

LES ABUS FINANCIERS

Une part importante des abus dénoncés sont d'ordre financier : vols des biens personnels, placements frauduleux, fraudes par cartes bancaires, procurations abusives, ventes forcées de résidence, contrats de services fictifs ou refus de rembourser un emprunt. L'abus financier s'accompagne très souvent de chantage et de menaces de toutes sortes.

LES ABUS PSYCHOLOGIQUES

Les abus psychologiques ont surtout pour objectif de contrôler la personne en suscitant la peur, l'insécurité ou la culpabilité. Les moyens utilisés par les abuseurs sont très variés : le dénigrement, les reproches injustifiés, l'injure et l'intimidation. On ira jusqu'à menacer la personne de la faire "placer", de la mettre à la porte, de la priver de visites, de téléphone ou de contacts avec ses petits-enfants. Certaines personnes seront contraintes de rester à la maison ou seront limitées à l'usage d'une seule pièce. Plusieurs seront traitées comme des enfants!

Au Québec, de 60,000 à 100,000 personnes âgées sont victimes d'agression ou de négligence. Conserver ce deuxième article concernant l'abus des aînées, car un test suivra dans une autre parution.

ROMPRE LE SILENCE

Le silence des victimes, de quoi ont-elles peur?

- Elles ont peur des représailles et d'être rudoyées si elles parlent;
- Elles ont peur d'être abandonnées, laissées à leur sort, privées de visites ou de contacts avec leurs petits-enfants;
- Elles craignent d'être placées dans un foyer et laissées seules;
- Elles ont peur d'être expulsées de la maison d'hébergement, sans savoir où aller;
- Elles craignent de causer un conflit dans la famille ou un scandale dans la résidence où elles habitent.

Michel Goulet
Conseiller municipal no 1
NDDP

N'attendez pas que votre enfant soit en situation d'échec scolaire.



418-860-4128

**PROFS À
DOMICILE**
BAS-SAINT-LAURENT

Le coup de pouce qui fait la différence !

COURRIEL : profsadomicile@videotron.ca
SITE WEB : www.profsadomicilebsl.com

École primaire Notre-Dame-du-Portage

539, route du Fleuve, N.D.-du-Portage (Québec) G0L 1Y0
☎ 418-862-5081 • 📠 418-868-2406

MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC

INSCRIPTION À LA MATERNELLE 4 ANS ET À LA MATERNELLE 5 ANS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2012-2013

Pour les parents qui n'ont pu se présenter pour l'inscription de leur enfant à la maternelle 4 ans ou 5 ans; vous pouvez le faire en communiquant à l'école Notre-Dame-du-Portage au numéro 418-862-5081 poste 4610.

Maternelle 4 ans:

- L'enfant à inscrire devra avoir **4 ans au 30 septembre 2012**.
- La possibilité d'accès au service de maternelle 4 ans sera conditionnelle au nombre d'élèves inscrits et aux allocations du MELS à cet effet.

Maternelle 5 ans:

- L'enfant à inscrire devra avoir **5 ans au 30 septembre 2012**.

Pour tous :

- Au moment de l'inscription, les parents devront fournir le certificat de naissance de leur enfant. **Ce document officiel (grand format) et obligatoire** est émis par le Directeur de l'état civil, dont l'adresse est la suivante :

Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration
Le Directeur de l'état civil
Service à la clientèle
205, rue Montmagny, Québec (Québec) G1N 2Z9
418-643-3900 ou 1-800-567-3900

- Des formulaires de demande sont disponibles au presbytère de chacune des paroisses, au Palais de Justice, dans les écoles ou sur Internet à www.etatcivil.gouv.qc.ca.

Estelle Dupont, directrice

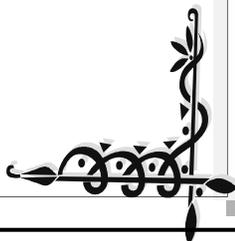


Navigue vers ton avenir!

Les mots du Portage No 7

En 1995, le journal «Le Saint-Laurent» a fêté son 100ième anniversaire. À cette occasion le «Le Saint-Laurent» a présenté l'histoire d'une localité desservie par le journal.

Mme Jeannine Ouellet-Boucher, présidente de la Société d'histoire et généalogie de Rivière-du-Loup présentait la chronique « Si mon comté m'était conté ». Voici Notre-Dame-du-Portage telle qu'elle était le mercredi 14 juin 1995, il y a déjà 17 ans.



NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

Le territoire de Notre-Dame-du-Portage, long de onze kilomètres, faisait autrefois partie de la seigneurie de Verbois, concédée en 1673 à François Dionne, bourgeois de Paris. Cette petite municipalité, au nom à la fois poétique et chargé d'histoire, voisine de Rivière-du-loup, est installée en bordure d fleuve, à la hauteur de l'île aux Lièvres. Le spectacle se déploie magnifique sous l'astre du jour, les flots resplendissent avec la grâce de leurs îles dans le cadre grandiose des Laurentides. Quelle magnificence dans le paysage à contempler. En fin de journée, le panorama qui s'offre aux Portageois est surprenant et de toute beauté. Alors que le jour s'éteint, la vision des couchers de soleil présente une féerie de couleurs digne de la palette des plus illustres peintres. Par-delà la nappe d'eau sombre, large de plus de trente kilomètres, les montagnes aux contours adoucis soulignent l'horizon d'une lisière bleue à laquelle le couchant ajoute ses teinte

rosées ou orangées. Dans cette région. Les couchers de soleil y sont les plus beaux au monde après eux d'Hawaï.

Les premières routes

À l'été 1746, on trace la première route terrestre qui longe le fleuve. Ce chemin royal avec fossés latéraux mesure vingt-quatre pieds de largeur. Le vieux chemin du portage (chemin du lac), commencé en 1783, par le général Haldimand, alors gouverneur du Canada se rendait jusqu'à Halifax, à 1000 kilomètres plus au sud. Le portage du Témiscouata était utilisé dès 1608 comme liaison, route postale et sentier militaire, entre Port-Royal, en Acadie, et Québec. Depuis des temps immémoriaux, il était suivi par les amérindiens d'Acadie.

Les premiers habitants

À l'embouchure de la rivière des Caps, des Amérindiens ont longtemps installé un campement d'été où abondent poissons et eau douce. Des Blancs, dont le sieur Peire de Québec, en 1716, y ont installé des pêches à marsouins. Un chantier maritime y a été actif. La partie ouest, Rivières-des Caps (Jean Dionne dit Sanssoucy, Charles-François Le Marquis et Pierre Boucher, en 1723, Joseph-Simon Guéret dit Dumont, en 1735) et la partie est, les Trois-Ruisseaux (Michel, Pierre et Denis Morin, en 1758) ont recueilli les premiers habitants. Jean Autin défriche, en 1762, la terre où seront érigés, un siècle plus tard, l'église et le presbytère. Ses voisins au nord-est, François Lambert dit Aubin, et au sud-ouest, Maurice Lévesque.

La vie religieuse

Vers 1750, le père Cohade, jésuite, est missionnaire chez les Amérindiens. On croit qu'une chapelle était érigée face au 980, route de la Montagne. En 1855, on décide de construire une église, une sacristie et un presbytère sur la terre de Benjamin Michaud, près de l'ancien chemin du Lac. L'année suivante, la paroisse de Saint-André perd 4,8 kilomètres du côté ouest, en faveur de cette nouvelle paroisse. Notre-Dame de l'Immaculée Conception du Portage, nommée ainsi en raison de la situation de l'église sise à environ un demi kilomètre du vieux chemin du portage.

Le presbytère actuel est la première chapelle bâtie en 1855; l'église sera construite en 1859. Le premier curé, Jos-Elzéar Michaud, n'arrive qu'en 1857 vu l'absence de logis pour le prêtre. Trois cloches sont bénites en 1889.

La vie portageoise

L'aéroport ouvre en 1959. Une école moderne est construite en 1960, un centre de ski, avec montre-pente, est érigé. On inaugure, en 1965, une piscine à l'eau salée, chauffée. La halte routière, située au sommet de la terrasse offre un panorama magnifique. La légende du Rocher Malin naît après que des passagers d'une goélette ayant perdu son ancre lors d'une forte tempête y aient été ensevelis par les survivants.

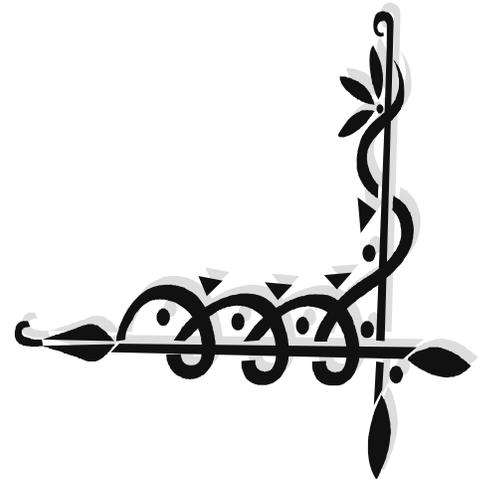
La villégiature

Dès 1875, des familles anglophones de Québec, de Montréal et même de l'Ontario, suivies plus tard de francophones québécois et montréalais, y séjournent. Sans doute, le panorama enchanteur en a fait un centre de villégiature très fréquenté. Les estivants gardent à la fois le souvenir de l'élégance et de la sérénité. Rivière-du-Loup, plaque tournante maritime portuaire (1855) et ferroviaire (1860), terminus oriental du Grand-Tronc, accélère la mise en place d'une industrie des vacances. Autrefois, une dizaine d'hôtels se disputaient la clientèle. De nos jours, il n'est resté que trois. Pendant quelques générations, des Boucher et des April accueillaient les touristes venus respirer l'air salin.

En 1911, un jeune avocat, Georges Vanier, futur gouverneur général, séjourne à Notre-Dame-du-Portage. Il y viendra jusqu'avant la guerre de 1939-1945, alors qu'il sera Major-Général, membre du service diplomatique canadien. Émile Coderre (Jean Narrache) y avait aussi sa maison d'été à l'extrémité sud-ouest du village. Ernest Lapointe, premier ministre intérimaire canadien en 1928 et son fils Hugues, nommé lieutenant-gouverneur en 1966, ont résidé au 135, route de la Montagne.

La population

En 1925, la population est de 525 habitants. Soixante-dix ans plus tard, les Portageois sont au nombre de 1080.



Notre-Dame-du-Portage,
lundi 20 février 2012

L'aqueduc au centre du village de Notre-Dame-du-Portage, le projet d'une génération bientôt réalité.

Le conseil municipal de Notre-Dame-du-Portage tient à informer sa population que le lancement des appels d'offres pour la réalisation des travaux d'aqueduc portant sur la réfection du mini-réseau existant au centre du village et son agrandissement, est prévu pour la fin février. L'ouverture des soumissions se tiendra à la fin mars 2012.

Ce projet, qualifié de prioritaire dans le schéma d'aménagement de la MRC de Rivière-du-Loup depuis 2003, a franchi toutes les étapes de validation technique auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) en ce qui a trait au débit des trois puits, à la capacité du réservoir et aux techniques de traitement qui seront utilisées pour fournir une eau de qualité dans près de 155 unités d'habitations. Ce projet d'envergure desservira les citoyens du centre du village, mais aussi l'école du village et ses 86 jeunes Portageois, l'église, la piscine, l'édifice municipal et le presbytère.

Le 14 décembre 2011, la municipalité de Notre-Dame-du-Portage a entériné à l'unanimité, un protocole d'entente garantissant l'octroi d'une première tranche de subvention correspondant à 80% des dépenses admissibles basées sur les plans et devis préliminaires déposés en 2007.

À l'ouverture des soumissions et après vérification de leur conformité, la subvention finale sera déterminée par le ministère, en fonction des coûts réels, afin de garantir un projet accessible à tous les citoyens.

Le conseil municipal a choisi un financement de la part municipale (1 181 212 \$ en date de janvier 2012) réparti entre les citoyens desservis : 75% (soit un objectif annuel de 661,92\$ / unité d'habitation, frais d'exploitation inclus) et les citoyens non desservis : 25% (soit un objectif annuel de 31,74\$ / 150 000\$ d'évaluation). Cette formule de répartition des coûts, très courante dans le domaine municipal, a aussi été utilisée pour le projet du Parc de l'Amitié, finalisé en 2011.

Le conseil municipal tient à souligner qu'il pilote ce projet avec éthique et transparence depuis son élection à l'automne 2009. Ce projet, qui était déjà sur les planches à dessin de la municipalité à l'entrée en fonction du nouveau conseil, a immédiatement fait partie des dossier

prioritaires à poursuivre, en raison des problèmes majeurs d'approvisionnement en eau potable au centre du village qui relèvent, dans certains cas, de la santé publique. De nombreux citoyens desservis et non desservis ont manifesté leur profonde volonté que ce dossier se règle, individuellement ou *via* des organismes tels le Conseil d'établissement de l'école, le Conseil de fabrique ou la Corporation portageoise de développement, qui se sont prononcés publiquement en faveur du projet.

Le conseil municipal est à l'écoute de ses concitoyens et a toujours tenu compte de leurs commentaires dans ses décisions. D'ailleurs, le conseil a évalué à nouveau au cours des dernières semaines le coût d'un branchement à la ville de Rivière-du-Loup pour le réseau projeté en y ajoutant environ 60 résidences sur le passage du trajet prévu et s'est rendu compte que les coûts ne sont pas avantageux (plus de 10 millions de dollars selon les premiers estimés préliminaires) et augmentent aussi bien la participation des résidents desservis que celle des résidents non desservis. Et ces chiffres ne tiennent pas compte de l'obligation de fusion qui plane sur une telle option et qui aurait assurément un effet inflationniste sur le compte de taxes de l'ensemble des Portageois.

C'est pourquoi, ayant en main une entente assurée avec le MAMROT et une première tranche de subvention, ayant également la certitude que l'eau fournie sera desservie en quantité suffisante et avec une qualité irréprochable, le conseil municipal a décidé d'aller de l'avant avec ce projet pour régler cette problématique majeure présente depuis longtemps et qui empêche notre beau village de poursuivre son développement.

Ce projet ne constitue pas une fin en soi, le conseil municipal a prévu d'installer des compteurs d'eau dans chaque résidence desservie afin d'inciter les citoyens à économiser l'eau et être ainsi en mesure de prolonger le réseau d'aqueduc au cours des prochaines années...

Michel Goulet, conseiller mun. indépendant siège #1
Jacqueline Poirier, conseillère mun. indépendante siège #2
David Guimont, conseiller mun. indépendant siège #4
Vincent More, conseiller mun. indépendant siège #5
Stéphane Fraser, conseiller mun. indépendant siège #6
Louis Vadeboncoeur, maire



LETTRE OUVERTE AUX CITOYENS DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

Le 20 février 2012

Chers Portageois et Portageoises,

Étant à l'extérieur, je vous transmets le présent message d'appui au projet d'aqueduc du centre de notre municipalité.

Concernant ce projet au cœur de Notre-Dame-du-Portage, je suis pour sa réalisation car je crois que nous vivons en communauté et le bien être de tous mes concitoyens m'importe.

De plus, les services d'un aqueduc conforme seront offerts dans des endroits publics tels que l'école, priorité pour les enfants actuels et futurs du Portage. En plus il y a la piscine, l'église, la bibliothèque, le bureau de poste et l'édifice municipal.

Personnellement je ne serai pas desservi par le réseau. J'ai déjà dit tout cela à M. Jean D'Amour, député lors de la rencontre des élus municipaux tenue le samedi 21 janvier dernier dans son bureau de comté.

Lors d'une rencontre en décembre dernier, M. D'Amour m'a posé la question à savoir : « Si dans 15 ou 20 ans, il n'y a pas d'eau dans vos puits, qu'arrivera-t-il? » et de lui répondre : « Si l'événement arrive, une décision sera alors prise; les infrastructures demeureront toujours là en opération et disponibles pour d'autres sources d'approvisionnement ».

Je réalise aussi que la même question se pose pour les municipalités du comté de Rivière-du-Loup-Les Basques qui s'approvisionnent par des puits.

Nous assistons au retour de l'idée de fusion datant de 2002. En 2003 j'ai manifesté mon opposition par une lettre adressée à M. André Boisclair, ministre des Affaires municipales. Aujourd'hui, je suis toujours contre.

Au plaisir de vous revoir

Michel Goulet, conseiller municipal # 1

Communiqué



LA FOIRE DE L'EMPLOI N'EST PLUS : PLACE À LA CYBERFOIRE EMPLOI – FORMATION

Mars 2012 marquera la tenue de la première Cyberfoire emploi – formation de la région de Rivière-du-Loup, un événement organisé sur le Web grâce à la concertation du Centre local d'emploi de Rivière-du-Loup, du CLD de la région de Rivière-du-Loup, de la SADC de la MRC de Rivière-du-Loup, du Carrefour jeunesse-emploi Rivière-du-Loup/Les Basques, du Club emploi-carrière, de Bioglobe, de la Commission scolaire Kamouraska – Rivière-du-Loup, du Cégep de Rivière-du-Loup et de l'Université du Québec à Rimouski.

Du 21 au 23 mars, lors d'un salon virtuel ouvert à tous les internautes, candidats et employeurs potentiels échangeront de l'information et se donneront rendez-vous afin de trouver un emploi ou de combler un poste, dans le confort de leur foyer ou de leur bureau. Les candidats pourront aussi se familiariser avec les programmes de formation disponibles dans la région. Les organismes d'employabilité présenteront leurs services de conseil et d'accompagnement. Ce concept est le seul du genre développé et mis en ligne en région.

Les entreprises, maisons d'enseignement et organismes d'employabilité y soumettront leurs offres d'emploi, de formation et de conseil à un nombre de visiteurs virtuels n'étant plus limité par les contraintes de temps et de distance. Cet événement étendra le potentiel de recrutement des entreprises et des institutions en bénéficiant d'un rayonnement mondial par diffusion sur le Web et les principaux réseaux sociaux. La Cyberfoire emploi – formation attirera donc l'attention d'un nombre important de candidats.

Employeurs et institutions de la MRC de Rivière-du-Loup, réservez votre stand virtuel dès maintenant au coût de 150 \$. Inscrivez-vous sur le site Web de la Cyberfoire emploi – formation au www.cyberfoire.ca ou par téléphone au 418 867-4992. Le moment venu, vous pourrez afficher vos offres et « habiller » votre stand de documents visuels et vidéo.

SADC, Rivière-du-Loup

SPA (SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX) DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Le dimanche 4 mars 2012, il y aura la première assemblée de fondation de la SPA de Rivière-du-Loup de 10h à 11h30 à la salle Bon Pasteur de la Maison de la culture, 3ème étage, au 67, rue du Rocher à Rivière-du-Loup. Le but de la rencontre est de mettre en place un comité formel qui travaillera à la mise sur pied d'une SPA dans la région de Rivière-du-Loup. Le projet vous intéresse et vous désirez en connaître davantage?

Communiquez avec madame Cynthia Thériault au 418-867-2863.





2012-Numéro 1

Programme PAIR : une présence rassurante!

Par Julie DeCourval, Centre d'action bénévole des Seigneuries

Description du programme

Le programme Pair est un service personnalisé d'appels automatisés qui rejoignent les abonnés pour s'assurer de leur bon état de santé. Les abonnés reçoivent ces appels à une heure prédéterminée, une fois par jour. Si l'abonné ne répond pas, une alerte est lancée et une vérification est systématiquement enclenchée par les responsables du système afin de vérifier si la personne est en détresse.



Qui peut participer à ce programme?

Le programme s'adresse à toute personne aînée, malade ou vivant seule qui désire se sentir en sécurité tout en gardant leur autonomie.

Le service est offert gratuitement du lundi au vendredi sur tout le territoire de la MRC de Rivière-du-Loup. Le service est aussi disponible dans les MRC de Kamouraska, du Témiscouata et des Basques en collaboration avec les centres d'action bénévole et les centres de santé et de services sociaux de chacun des territoires. En 2011, ce programme a été relancé avec l'aide financière du Pacte rural de la MRC de Rivière-du-Loup.

Pour demeurer chez soi en toute quiétude...

Plus qu'un simple programme, le programme Pair est une façon de vivre dans une communauté soucieuse du bien-être de sa population. Un service rassurant, qui permet aux personnes de conserver leur autonomie en plus de garantir leur sécurité ainsi que la tranquillité d'esprit pour leur famille et leurs amis.

Durant l'année 2011, une vie a été sauvée au KRTB grâce au programme Pair opéré par le Centre d'action bénévole des Seigneuries. N'attendez pas d'en avoir besoin pour vous abonner. Même si tout va bien, nous vous invitons à le faire à titre préventif. Il suffit d'un appel pour vous renseigner.

Pour obtenir plus de renseignements sur le programme ou pour vous inscrire, communiquer avec le Centre d'action bénévole des Seigneuries au 418-867-3130, poste 213.

CENTRE
D'ACTION BÉNÉVOLE
DES SEIGNEURIES

Services de garde en milieu rural : donnez-nous votre appui!

Par Claire Bilocq, CSSS de Rivière-du-Loup

Les membres de la Table famille des Cinq Cantons ainsi que le comité de travail sur les services de garde, composé de 13 parents, sont heureux de vous présenter les faits saillants de l'étude de besoins déposée en septembre 2011. Cette étude, qui a bénéficié d'une aide financière du Pacte rural de la MRC de Rivière-du-Loup, visait à explorer les besoins sur les services de garde régulière, ponctuelle, scolaire et pendant la période estivale dans les municipalités de Saint-Cyprien, Saint-Hubert, Saint-François-Xavier-de-Viger, Saint-Épiphane, Saint-Paul-de-la-Croix, Saint-Modeste, Saint-Arsène et L'Isle-Verte. Deux cent soixante-sept familles ont participé à cette étude.

Voici six faits saillants qui préoccupent le comité de parents et la Table famille des Cinq Cantons :

67 % des répondants, soient 179 familles utilisent les services de garde réguliers;

51 % des 179 familles utilisent comme mode de garde principal les services PRIVÉS en milieu familial, c'est-à-dire 91 familles;

37 % des répondants ont accès aux services régis, soient 15 % en installation C.P.E. et 22 % en milieu familial régi;

31 % de l'ensemble des répondants, soit 81 familles n'ont pas accès à leur premier choix;

35 % des répondants soient 94 familles ont BESOIN d'un mode de garde occasionnel;

6 % seulement des répondants sont inscrits au fichier du Bureau d'inscription sur la liste d'attente centralisée pour les services de garde (BILA).

Ces faits mettent en lumière les problématiques auxquelles il faut s'attarder et identifier des solutions :

Un nombre de **places insuffisantes** en services régis dans nos municipalités rurales;

Un manque de **diversité** des modes de services et l'évidence de **besoins de garde ponctuelle** (halte-garderie);

Un rapport déficitaire entre les places existantes et les **places requises** selon le ministère de la Famille et des Aînés pour les services de garde en milieu familial régis;

Un **taux d'accessibilité** aux services de garde régis de ces 8 municipalités très inférieur à celui recommandé par l'étude de la Conférence régionale des éluEs du Bas-Saint-Laurent en 2008 et par le ministère de la Famille et des Aînés en 2009;

L'impact du « manque de places » sur les parents qui se sentent coincés devant des perspectives restreintes ou inexistantes pour exercer leur choix de services de garde;

Le faible pourcentage d'inscription de 6 % au fichier de la liste d'attente BILA soulève un questionnement sur l'évaluation **réelle des besoins** de garde par municipalité.

Présentement, des solutions sont envisagées par la Table famille des Cinq Cantons et le Comité de parents afin de diversifier l'offre de service de garde en milieu rural, d'augmenter le nombre de places en services régis et d'offrir des services de garde en installation dans certaines municipalités ciblées dans le rapport. La stratégie retenue est de présenter au ministère de la Famille et des Aînés, un projet innovant et concerté entre différents partenaires pouvant répondre aux besoins exprimés. Il est important pour nous de démontrer au ministère qu'en plus des résultats de l'étude, les parents, les associations ainsi que les conseils municipaux des localités visées, appuient notre démarche d'améliorer l'offre de services de garde.

Si vous désirez manifester votre appui face au projet que nous souhaitons présenter, nous vous invitons à nous le signifier par courriel à l'adresse suivante : **Tablefamille5Cantons@gmail.com**

Lise Pelletier, Inf, M. Sc, MPRD
Médiatrice agréée (IMAQ et IAMC)

Tél : 418-862-1850



« S'écouter, pour
s'entendre... »

Services en milieu de travail
Services aux personnes et
groupes de la communauté

Médiation, prévention et règlement des conflits
Accompagnement et formation en communication collaborative

Courriel : jlisepelletier@videotron.ca

Site internet : www.lisepelletier.ca

Le bonheur : Tome 4

Un facteur important : réaliser ses rêves et développer ses talents

Par où commencer? Je dirais que la meilleure façon est d'abord me connaître. Ainsi je saurai mieux investir mes énergies vers ce qui me convient le mieux. Et il est essentiel développer deux attitudes qui seront les piliers et la source des énergies qui soutiendront la réalisation de mes rêves. Ces deux attitudes sont l'estime de soi et la confiance en soi.

Si vous n'avez pas beaucoup confiance en vous et pas beaucoup d'estime pour vous-même, demandez à des personnes qui vous apprécient de vous dire pourquoi elles vous estiment et pourquoi elles ont confiance en vous. Vous ferez peut-être de belles découvertes sur vous-même! Puis explorez vos besoins. Rappelez-vous également des rêves que vous aviez entre 15 et 20 ans, ils sont sûrement encore quelque part dans votre cœur. Peut-être que vous ne les réaliserez pas tels qu'imaginés au départ, mais ils vous inspireront pour le futur.

En mars et avril, je serai en Inde pour une réaliser une immersion culturelle, faire des travaux communautaires, voyager, vivre avec les réfugiés tibétains à Dharamsala pendant 5 semaines et faire des randonnées dans les Himalayas. Je réaliserai plusieurs rêves et je vivrai pleinement mes plus beaux talents. Deux articles seront publiés, toujours sur les facteurs qui nous aident à développer l'attitude du bonheur! Bel fin d'hiver 2012!

Lise Pelletier, médiatrice agréée IMAC et IAMC.

Finissante à la Maîtrise en prévention et règlement des différends, Univ. Sherbrooke

BIBLIOPASSION

Louis & Thérèse Vadeboncoeur

Livres anciens & modernes

www.abebooks.com

Cliquer "Bookstores", entrer "Bibliopassion"

thevad@videotron.ca

Cours de conversation anglaise
Traduction



Louise Simard

COMPLÈTEMENT BILINGUE

20 ans d'immersion en milieu anglophone
et dans le domaine des affaires

418 860-3022

siml006@videotron.ca



SERVICE INTER-AGENCES

IMMEUBLES

GLMC
INC

Agence immobilière

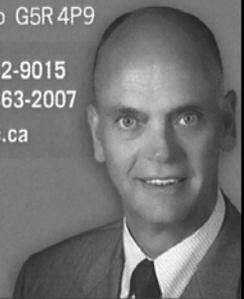
103, rue de l'Hôtel-de-Ville
Rivière-du-Loup G5R 4P9

Bureau: 418 862-9015

Cellulaire: 418 863-2007

dmarquis@glmc.ca

glmc.ca



DENIS MARQUIS Courtier immobilier

Marché conclu!

CONTENEUR
PERREULT GAGNÉ

SERVICE DE TRANSPORT PAR CONTENEUR

Yvan Perreault, propriétaire

Tél. : (418) 868-1222

Les Entreprises Perreault Gagné inc.

195, Route de la Montagne, Notre-Dame-du-Portage (Québec) G0L 1Y0

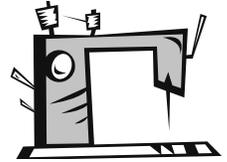


Petites annonces

OFFRE DE SERVICE AU MOULIN À COUDRE DU PORTAGE

Je vous offre mes services pour :

- * La réparation et l'ajustement de vos vêtements.
- * La confection de coussins, petits rideaux, nappes et autres objets décoratifs.
- * Service rapide à bon prix! Sur rendez-vous. Au plaisir de vous servir.



Yolande Imbeault : 418 863-4812

OFFRE DE SERVICE

J'offre mes services pour faire l'entretien ménager. Je suis disponible soit à la semaine ou au quinze jours selon vos besoins. Pour renseignements, contactez-moi au 418-862-0147.



UNE TUQUE de laine a été oubliée à la salle Gilles Moreau du Chalet des sports lors de la réunion de conseil de janvier 2012. Le propriétaire peut se présenter au bureau municipal durant les heures d'ouverture.



Réunions du conseil 2012

13 février	3 juillet
12 mars	6 août
11 avril	5 septembre
7 mai	1 octobre
4 juin	5 novembre



Petites annonces



Sûreté du Québec :
911
310-4141
Cellulaire : *4141
418-862-9191



Nouveau



**Coiffure
à domicile
À votre résidence
Notre-Dame-Du-Portage**

- ◆ ◆ Coupe pour hommes
femmes et enfants
- ◆ ◆ Brushing
- ◆ ◆ Coiffure de soirée
- ◆ ◆ Pose d'ongles
- ◆ ◆ Manucure française

Prix très compétitifs
Rabais de 10% pour
2 personnes et plus.

Coiffeuse d'expérience de grand salon ,
technicienne en coloration , technicienne
en pose d'ongle, diplômée au ministère de
l'éducation en coiffure et en pose d'ongles

**Pour rendez vous:
418-862-3067
Au plaisir!**

Lina Beaulieu



Bibliothèque municipale

Heures d'ouverture

Lundi : 13h00 à 15h30

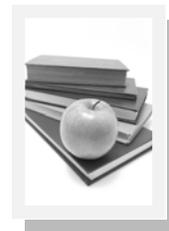
Mardi : 13h00 à 15h30

Mercredi : 19h00 à 20h30

Entrée : porte centrale de l'école

Bénévole(s)

Aubert Ouellet
Jean-Guy Pelletier
Louis Vadeboncoeur, représentant municipal
Céline Bellefleur
Danielle Guimond
Diane Joly
Francine Pelletier
Jacinthe Leblanc, responsable
Lisette Lepage
Madeline Lepage
Monique Dickner
Nicole Buisière
Sonia Landry



MARS 2012						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL 2012						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

- 7 mars, sortie cinéma/piscine avec les jeunes
- 12 mars, séance ordinaire du conseil à la salle Gilles-Moreau du Chalet des sports
- 13 mars, date de tombée du journal
- 14 mars, date limite pour le dépôt d'une demande de permis qui doit passer au CCU pour ce mois
- 21 au 23 mars, Cypberfoire, emploi –formation
- 6, 9 avril, congé de Pâques, bureau fermé
- 10 avril, tombée du journal
- 11 avril, séance ordinaire du conseil à la salle Gilles-Moreau du Chalet des sports
- 11 avril, date limite pour le CCU
- 20 avril, journée des bénévoles.



C'était trop bon!



DÉFI PLEIN-AIR 2012

